Bilan de la saison

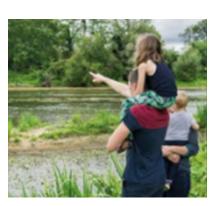
Office de Tourisme de la Vallée de la Sarthe











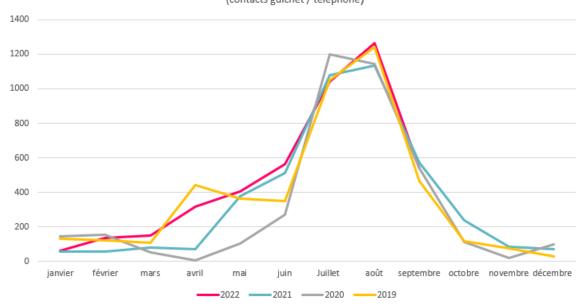
Après deux saisons perturbées, les acteurs du tourisme misaient sur le retour des visiteurs et touristes au cours de cette saison 2022. Celle-ci aura finalement été à la hauteur des espérances des professionnels puisque l'ensemble du territoire national dresse un bilan positif de cette dernière saison. Malgré un contexte inédit (crise géopolitique, inflation, canicule, incendies...), les clientèles françaises n'ont pas renoncé à leur projet de vacances (7 sur 10 sont parties en vacances, contre 6 l'an dernier) et les clientèles étrangères ont confirmé leur retour dans l'hexagone (notamment les clientèles nord européennes de proximité : Pays-Bas, Belgique, Allemagne et Grande Bretagne).

Certaines filières comme l'hôtellerie de plein air annoncent des records de fréquentation, bien au-delà de la saison 2019 qui avait déjà marqué les esprits. Le marché des hébergements locatifs, grand gagnant de la période COVID, afficherait quant à lui une croissance à deux chiffres.

Localement, la saison 2022 se rapproche sensiblement, en chiffre, de celle de 2019. En Vallée de la Sarthe, d'avril à septembre 2022, l'Office de tourisme a dénombré 4149 contacts (contre 3719 en 2021) dans ses divers bureaux d'information.

L'Office de tourisme a pu renouer avec les accueils déployés en mobilité avant la période de crise sanitaire. Ces opérations de proximité permettent de toucher les clientèles locales en quête de loisirs, idées de balades et sorties estivales. Ces actions ont permis de générer 354 contacts en juillet et août.

Evolution de la fréquentation de l'office de tourisme (contacts guichet / téléphone)



A la sortie de la crise sanitaire, la Vallée de la Sarthe avait accueilli des clientèles d'hyper proximité, provenant à plus de 60 % des départements de la Sarthe, Anjou et Mayenne (et plus largement à 75 % des Pays de la Loire). Cette saison 2022 vient confirmer la tendance amorcée en 2021 : la Vallée de la Sarthe a renoué avec ses clientèles habituelles en provenance du grand quart nord-ouest de la France, région parisienne incluse. Les étrangers sont présents dans les mêmes proportions que les années avant COVID et représentent 7 % des personnes renseignées à l'office de tourisme (10 % à Solesmes, où ils sont les plus nombreux).

Origine géographique des visiteurs (sur un total de 2718 contacts)

	Avril à septembre	Avril à septembre	Avril à septembre
	2020	2021	2022
Sarthe	1068	1274	1068
Pays de la Loire (hors 72)	453	586	508
Maine et Loire	202	211	211
Loire Atlantique	112	136	139
Mayenne	133	132	89
Vendée	6	100	69
Région parisienne	283	386	330
Normandie	108	140	174
Bretagne	86	193	165
Nord	24	83	75

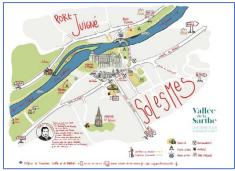
Accueil téléphonique

620 contacts téléphoniques ont été enregistrés d'avril à septembre 2022, contre 818 en 2021, année au cours de laquelle, les visiteurs priorisaient le contact à distance plutôt que le contact direct au guichet.

Nouveautés : les plans touristiques

L'Office de tourisme s'est doté de plans de découverte touristique au départ de ses bureaux d'informations afin de faciliter le conseil et l'orientation des visiteurs. Ces derniers ont été très apprécié. Quelques modifications seront apportées sur chacun avant une prochaine impression pour la saison 2023.







Ventilation des contacts enregistrés dans les bureaux d'informations

Sablé sur Sarthe

Ouvert toute l'année, 6 jours sur 7

(7/7 j en juillet/août)

1194 contacts d'avril à septembre 2022

(1070 contacts en 2021 soit +11 %)



Malicorne sur Sarthe

Ouvert de février à septembre (période d'ouverture du musée), 6 jours sur 7 (fermé les lundis)

522 contacts d'avril à septembre 2022

(528 contacts en 2021 soit - 1 %)



Solesmes

Ouvert ponts et jours fériés avant saison puis de juin à septembre, 7/7 j

1410 contacts d'avril à septembre 2022

(1290 contacts en 2021 : + 9,3 %)



Accueil en mobilité à Brûlon

La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à l'accueil « hors les murs ». Cet accueil en mobilité a été relancé cette saison 2022 et parallèlement, un accueil au sein du chalet de la base de loisirs de Brûlon a été conforté après une saisons test en 2021.

Présence les samedis et lundis de 14h à 18h en juillet / août

En 2022, l'office de tourisme était présent sur deux marchés en avant-saison (Loué et La Suze), à la manifestation Pop au Parc à Sablé sur Sarthe et un dimanche sur deux à l'île Moulinsart en juillet et août

> **354** contacts (contre 25 en 2021) dont 73 à Brûlon



Classement des demandes effectuées par les touristes et visiteurs (sur un total de 6427 demandes en 2022)

Les demandes relatives au patrimoine et sites à visiter sont les plus fréquentes. L'abbaye de Solesmes, véritable locomotive touristique du territoire, représente 28 % des demandes relatives au patrimoine. Les activités de pleine nature à l'instar de la randonnée pédestre et du tourisme à vélo sont également très prisées sur notre territoire. Sans surprise cet été, les chaleurs ont fortement incité les visiteurs à se rapprocher des lieux de baignade et à pratiquer des activités nautiques.

	A !! \ .	A !! \ .	A 11.2 C .
	Avril à sept	Avril à sept	Avril à Sept
	2020	2021	2022
Patrimoine / sites à visiter			
/ musées	2876	3070	2971*
Informations pratiques			
(plan de ville,)	691	934	1006
Manifestations / sorties /			
agenda	408	598	706
Randonnée (pédestre et			677
vélo)	390	699	377
Activités nautiques / eau /			
baignade	335	300	487
Hébergement /			
restauration	259	487	548

^{*} dont 861 demandes liées à L'Abbaye de Solesmes et 291 à l'Artisanat d'Art en 2022

Animations « mardis du patrimoine » et « mercredis du terroir »

Pour la cinquième saison, l'Office de tourisme de la Vallée de la Sarthe a souhaité proposer deux rendez-vous hebdomadaires à la découverte du territoire, les mardis du patrimoine (villages de caractère, monuments, musées, artisan d'art ...) et les mercredis du terroir (exploitations agricoles, ferme pédagogique...). L'Office de Tourisme présente un bilan positif de cette programmation, avec un nombre total de 417 participants, 1456 € de recettes (- 8 % en nombre de visiteurs par rapport à 2021 et - 6 % de recettes générées). Cette légère baisse s'explique par une année record en 2021, et par un retour à la « normale » des autres animations organisées sur le territoire avant la crise sanitaire. L'office de Tourisme a adapté ses prestations à la demande afin de satisfaire un maximum de personnes (augmentation des jauges, ajout sur certaines dates de créneaux horaires).

Ces propositions de visites ont permis d'étoffer la programmation territoriale et de répondre à une demande forte de proximité et de découvertes locales.

Année	Nb total visiteurs	Prix total encaissé en €	Bénéfice en €
2018	223	826	424
2019	234	688	420
2020	343	1180	590
2021	452	1548	774
2022	417	1456	732

La demande étant très forte, 2 visites ont été dédoublées (2ème créneau à la suite du premier) et quelques jauges initiales légèrement augmentées. Le taux de remplissage moyen est de 142 %.

Les « mardis » du patrimoine :

Grâce à un partenariat mis en place avec les associations patrimoniales, sites privés et artisans d'art des communes de la Vallée de la Sarthe, 8 visites ont été programmées chaque mardi en juillet et août dans les communes de Malicorne-sur-Sarthe, Parigné-le-Pôlin, Asnières-sur-Vègre, Vallon-sur-Gée, Sablé-sur-Sarthe, Avessé, Parcé-sur-Sarthe, et Roézé-sur-Sarthe. La plupart des visites du mois d'août étaient complètes et les jauges initiales ont été augmentées.

Les « mercredis » du terroir :

Avec près de 50 exploitations agricoles qui pratiquent la « vente directe » recensées, la Vallée de la Sarthe est riche d'un réseau d'hommes et de femmes qui proposent aujourd'hui des produits fermiers diversifiés et de qualité. Les RDV du terroir ont pour principal objectif la valorisation et la transmission d'un savoir-faire empreint de terroir et de passion. 8 visites ont été programmées chaque mercredi en juillet et août dans les communes de Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Courtillers, Souvigné, Brûlon, Roézé-sur-Sarthe, Parcé-sur-Sarthe et Asnières-sur-Vègre. La plupart de ces visites ont affiché « complet », deux ont été dédoublées, et deux annulées faute de participants suffisants.

Evolution des réservations internet :

La réservation et le paiement en ligne sur le site <u>www.vallee-de-la-sarthe.com</u> de ces animations est en nette progression : 66 places réservées en 2022 contre 31 en 2021.

L'agenda mensuel des animations

L'Office de tourisme a maintenu la diffusion des informations via les agendas mensuels qu'il conçoit et diffuse largement auprès de son réseau. Ce document est très apprécié des prestataires, locaux et touristes.

Location de vélos

L'office de tourisme a renouvelé le partenariat qu'il avait initié en 2020 avec la société Terractiv en proposant à nouveau un parc de vélos à la location. La nouveauté de cette saison 2022 réside dans la mise en location de vélos à assistance électrique à Solesmes. Aucune offre de location n'est désormais proposée à Malicorne par le biais de l'Office de tourisme, cette activité ayant été reprise par le camping de Malicorne.



Au total, 51 journées ou demi-journées de location ont été effectués du 1er juin au 30 septembre dans les deux lieux d'informations. La saison passée, ce sont 81 locations qui avaient été effectuées.

Ce service peine à trouver sa clientèle alors que la conjoncture est favorable à la pratique du vélo. Le territoire n'est pas doté d'itinéraires aménagés et sécurisés. L'offre en matière de boucles cyclo-touristiques fait particulièrement défaut ce qui pénalise la Vallée de la Sarthe au profit des territoires voisins particulièrement bien dotés (Vallée du Loir, Mayenne). Les fortes chaleurs enregistrées cet été 2022 n'ont pas non plus favorisé la pratique.

Le jalonnement puis la promotion de **l'itinéraire de la « Vélobuissonnière »** qui sillonne le long de la Sarthe entre Le Mans et Malicorne avant de rejoindre La Flèche a permis de drainer davantage de clientèles touristiques à vélo, notamment à Malicorne sur Sarthe. Toutefois, l'offre de services reste fragile et peu développée (aucune piste cyclable, aucune boucle loisirs aménagée). Les travaux du comité d'itinéraire Vélobuissonnière, piloté par Sarthe

Tourisme et auxquels participe l'Office de tourisme devrait permettre de développer l'itinéraire et les retombées sur le territoire.

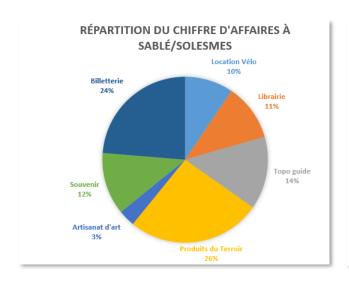
Boutique / Billetterie

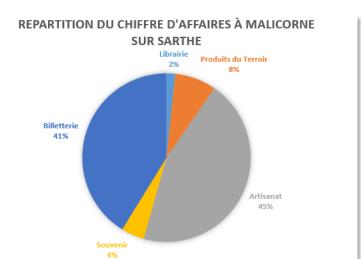
L'Office de tourisme de la Vallée de la Sarthe dispose d'une boutique dans chacun des bureaux d'informations, celle de Malicorne étant avant tout positionné comme la « boutique du musée ». Excepté pour cette dernière, où l'artisanat d'art tient une place de choix, la gamme de produits « souvenirs » déclinés selon les marqueurs de la destination et les produits du terroir constituent la priorité des articles proposés à la vente.

L'Office de tourisme a noué plusieurs partenariat avec des prestataires ou associations locales pour lesquelles il assure un service de billetterie. Moyennant une commission, l'Office de tourisme assure la commercialisation d'animations, visites guidées, en direct ou en ligne via le site www.valleedelasarthe.com.

Le chiffre d'affaires des bureaux d'informations (d'avril à septembre) se répartit et évolue comme suit (boutique / billetterie) :

	2019	2020	2021	2022
Sablé sur Sarthe	3 252,35 €	3 785,34 €	4 376,02 €	5 882,51 €
Solesmes			1 031.11 €	1 600,06 €
Malicorne sur Sarthe	NC	NC	31 185,41 €	47 525,14 €





Au sein des bureaux de Solesmes et de Sablé sur Sarthe, le chiffre d'affaires (6 945,57 €) affiche une hausse constante depuis 2018, et de 38 % par rapport à la saison dernière (sur la même période d'avril à septembre). Les produits du terroir (notamment les biscuits petits sablés) ainsi que la vente de topo-guide de randonnée représentent 40 % des recettes.

Au **bureau d'accueil de Malicorne sur Sarthe**, au sein duquel la SPL gère l'ensemble de la billetterie individuelle et groupe du musée ainsi que sa boutique, le chiffre d'affaires n'est pas comparable entre les deux saisons. **2022 a permis de renouer avec un fonctionnement « normal », qui s'est traduit par une augmentation des recettes de 52 %.** Sans surprise, dans cet espace, les ventes relatives à l'artisanat d'art représentent 45 % du chiffre d'affaires total et la billetterie 41 %.



